



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique agricole

Question écrite n° 261

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur le projet de loi d'orientation pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt. Le précédent Gouvernement avait préparé un projet de loi de programmation particulièrement ambitieux pour assurer un développement durable et équilibré de notre agriculture et de nos forêts. Le milieu agricole attend cette loi avec une certaine impatience car elle redonne une dynamique et des perspectives nouvelles au monde rural. Aussi il souhaiterait connaître son intention en la matière.

Texte de la réponse

Le Gouvernement envisage de déposer devant le Parlement une nouvelle loi d'orientation agricole. La future loi d'orientation visera clairement un développement équilibré et durable de l'agriculture et des industries de transformation des produits agricoles. Elle poursuivra aussi des objectifs qualitatifs et adaptés aux attentes spécifiques à chaque secteur. C'est dans ce cadre que la concertation avec l'ensemble des partenaires concernés sera engagée en vue d'aboutir à la discussion et l'adoption d'une loi agricole rendue nécessaire par l'évolution de la situation de l'agriculture française.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 261

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juin 1997, page 2181

Réponse publiée le : 17 novembre 1997, page 4049